

LE CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-QUEST



Photo : Le Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel

PRÈS DE 1,5 M\$ POUR LE PÔLE D'INNOVATION RÉGÉNÉRATIVE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

À lire en page 3

235 M\$ pour les routes de l'Abitibi-Témiscamingue
page 2

Retour du festival laineux
Le dernier rang
page 12

08 avril 2026 • Volume 35 N° 14 • GRATUIT

ROYAL LEPAGE
LIMOES & ASSOC.

6^e
ANNIVERSAIRE

Ça vous dit de courir la chance de gagner 10 000 \$? Appelez un courtier immobilier de ROYAL LEPAGE LIMOGES & ASSOC.

DOUBLEMENT gagnant
DU 1^{ER} JANVIER AU 30 NOVEMBRE 2026



Vendez & gagnez
10 000 \$

Amos
819 727-4444

Val-d'Or
819 824-4444

Rouyn-Noranda
La Sarre
819 797-8888

Témiscamingue
819 622-2222

*Certaines conditions s'appliquent, voir Royal LePage Limoges & Assoc.

235 M\$ pour les routes et infrastructures de l'Abitibi-Témiscamingue

Le gouvernement du Québec investit plus de 235 M\$ dans les infrastructures de transport de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Journaliste | journaliste@journalle citoyen.com

Des investissements totalisant 235 149 000 \$ seront alloués aux infrastructures de transport routier et aéroportuaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue pendant la période 2026-2028. Le ministre des Transports et de la Mobilité durable, Jonatan Julien, en a fait l'annonce le lundi 30 mars à Amos, tout en rappelant que ces investissements permettront la mise en œuvre de nouveaux chantiers ainsi que la poursuite de ceux déjà amorcés. Pour l'occasion, le ministre était accompagné de la députée d'Abitibi-Ouest, Suzanne Blais.

Parmi les projets qui seront réalisés au cours des deux prochaines années, mentionnons la réfection de la chaussée sur la route 111, entre la halte routière Figury et le carrefour des routes 109, 111 et 395, à Amos; la réfection de la route 117, du chemin de la Mine-École jusqu'à la rue Curé-Foisy (Dubuisson), à Val-d'Or ainsi que l'asphaltage de la route 393, entre les intersections des routes 390 à Palmarolle et 111 à La Sarre.

Une approche responsable

À l'échelle du Québec, 77 % des sommes annoncées visent le maintien des actifs, une proportion qui reflète une approche responsable et durable. « Cette année encore, notre priorité est d'investir pour assurer le maintien des infrastructures, à la grandeur du Québec. Les besoins actuels sont grands, et nous devons collectivement faire des choix responsables. Notre gouvernement poursuit ainsi le virage amorcé au cours des dernières années, tout en continuant de privilégier des travaux et des projets qui amélioreront la sécurité routière », a mentionné Jonatan Julien, ministre des Transports et de la Mobilité durable, lors du point de presse.

« Je suis consciente que l'entretien de nos infrastructures routières représente un enjeu majeur pour notre région. C'est pourquoi je suis heureuse d'annoncer que plusieurs projets importants verront bientôt le jour dans notre circonscription. Je sais également que certains de ces travaux étaient attendus depuis longtemps, et leur réalisation



Le ministre des Transports et de la Mobilité durable, Jonatan Julien, est venu annoncer des investissements de 235 M\$ qui seront alloués aux infrastructures de transport routier et aéroportuaire de notre région pour la période 2026-2028.

Credit photo : Le Citoyen



PROGRAMME ANNUEL DE GESTION DE LA VÉGÉTATION

Chaque année, le CN est tenu de contrôler la végétation sur ses emprises. La gestion de la végétation contribue à diminuer les risques d'incendies et à améliorer l'efficacité des inspections le long de la voie. Le programme de désherbage n'est pas mis en œuvre pour des raisons esthétiques.

Afin d'assurer la sécurité de l'exploitation ferroviaire, le CN effectuera son programme annuel de désherbage le long de ses voies au Québec. Un professionnel accrédité (Davey Tree Expert Company of Canada, Ltd., 1 800 465-6367) appliquera des herbicides sur les voies et autour de celles-ci (principalement le long de la zone de ballast/gravillonnée de 24 pieds). Toutes les distances de retrait concernant l'épandage des produits – notamment à proximité des habitations, des milieux aquatiques et des sites municipaux d'approvisionnement en eau – seront respectées.

Le CN utilise uniquement des herbicides qui sont approuvés pour l'utilisation au Canada et dans la province où ils seront appliqués.

Le programme devrait se dérouler d'avril à octobre 2026.

Le corridor ferroviaire du CN est une propriété privée dont l'accès au public (en dehors des endroits prévus à cet effet) ainsi que toute activité, incluant la cueillette de végétaux, y sont strictement interdits en tout temps, et ce, en conformité avec la Loi sur la sécurité ferroviaire de Transports Canada.

Consultez le site www.cn.ca/vegetationfr pour plus de renseignements, ou communiquez avec la ligne de renseignements généraux du CN, à contact@cn.ca ou au 1 888 888-5909.

CN.CA

constitue une excellente nouvelle pour l'ensemble de nos citoyens », a ajouté Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest.

Faits saillants

Les sommes investies dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont 1 920 000 \$ proviennent des partenaires, se répartissent comme suit : 154 055 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées; 60 037 000 \$ pour améliorer l'état des structures; 18 129 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner; 237 800 \$ pour concrétiser des projets aéroportuaires; 550 000 \$ pour maintenir l'état des structures et des ponceaux situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.

En 2025, plusieurs projets ont été terminés dont la reconstruction du pont au-dessus de la rivière Barrière sur le chemin Saint-Urbain à Rémigny, l'asphaltage de la route 117 de Val-d'Or (Dubuisson) à Malartic et la reconstruction du ponceau sous le chemin J.-Alfred-Roy au niveau du cours d'eau Cameron-Côté à Sainte-Germaine-Boulé.

Une vision au-delà de l'expertise vers la réalité régionale

C'est le lundi 30 mars lors d'une conférence de presse au local du Petit Théâtre du Vieux Noranda en présence de plusieurs acteurs que le Pôle d'innovation régénérative a dévoilé sa vision et les prochaines étapes pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalle citoyen.com

Pour l'occasion, plusieurs partenaires et représentants de la communauté étaient présents. Portée par le MT Lab. et un vaste réseau de partenaires public, privé, municipal et académique, l'initiative ambitionne de régénérer la biodiversité, renforcer le bien-être des communautés et le développement d'une économie touristique innovante et responsable.

«Le développement d'un territoire ne peut pas uniquement reposer sur des considérations économiques. Il doit également s'inscrire dans une perspective plus large [...] qui intègre pleinement la régénération de la biodiversité, le bien-être des communautés et la durabilité de nos milieux de vie», a fait observer Martin Lessard, directeur général du MT Lab. Selon lui, la région de l'Abitibi-Témiscamingue présente un terrain particulièrement favorable à ce type d'expérimentation, notamment en raison de sa culture de collaboration et de son expertise locale. «C'est un territoire qui est déjà reconnu pour son savoir-faire, sa gestion exemplaire des ressources, mais aussi pour sa communauté dynamique, son expertise locale et sa capacité à innover, à collaborer et à se réinventer», souligne-t-il.

Le rôle du Pôle : connecter besoins et solutions

Le Pôle a été lancé en 2024 lors de la COP16 sur la biodiversité en Colombie. «Nous avons vu l'urgence d'aider les innovateurs et les chercheurs à être au service d'un développement régénératif du territoire qui soit bénéfique à la fois pour l'environnement et pour la collectivité», précise M. Lessard. Le Pôle d'innovation régénérative se veut avant tout un [lieu de maillage] entre des organisations établies, entreprises, institutions, municipalités et des porteurs de solutions innovantes.

«Notre rôle, c'est de mettre en lien des gens qui ont des idées avec des gens qui ont des besoins précis et surtout de ne pas les laisser chercher seuls». Cette approche intersectorielle vise à faire émerger des solutions concrètes à partir d'enjeux souvent transversaux, qu'il s'agisse de biodiversité, de qualité de vie ou de développement économique durable. «Travailler ensemble sur des besoins communs qui sont bons pour la région, c'est là toute la particularité du Pôle.» Le Pôle a déjà lancé un premier appel à projets, donnant naissance à une première cohorte d'entreprises accompagnées. Certaines sont déjà bien ancrées dans la région.

Plusieurs acteurs mobilisés pour l'avenir du territoire

Plus de 1,5 M\$ sont mobilisés en contributions financières et en services afin de soutenir la mise en œuvre du Pôle. Parmi les partenaires engagés figurent Tourisme Abitibi-Témiscamingue (cofondateur), Agnico Eagle et la Ville de Rouyn-Noranda (partenaires majeurs), Eldorado Gold Québec, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Centre mondial d'excellence des destinations. La diversité de ces partenaires témoigne d'une volonté transversale et commune d'agir pour l'avenir du territoire. Cette mobilisation locale va permettre de mettre en place un véritable laboratoire territorial d'innovation destiné à accompagner et à expérimenter des projets concrets.

Pour la Ville de Rouyn-Noranda, ce projet incarne une volonté claire, celle de faire autrement. «Avec des partenaires engagés, comme Tourisme Abitibi, MT Lab. pour l'expertise reconnue, nous sommes convaincus que des solutions concrètes, durables et innovantes sont à notre portée», fait savoir Anne-Marie Nadeau, directrice des communications de la Ville, qui a pris la parole en l'absence de Gilles Chapadeau. Cet engagement est perçu comme un choix stratégique; il positionne la Ville et la région comme un territoire d'avant-garde qui valorise la créativité dans la recherche de solutions durables.



Martin Lessard, directeur général du MT Lab

Photos : Le Citoyen — Emmanuel

Tourisme, citoyenneté et retombées locales

Tourisme Abitibi-Témiscamingue entend jouer un rôle actif dans la démarche. Son président, Frédéric Arsenault, a rappelé que le tourisme est envisagé comme un levier au service du territoire et de ses habitants.

«Le rôle que Tourisme Abitibi-Témiscamingue veut jouer à travers le Pôle, en plus de celui d'être un bailleur de fonds, c'est de permettre aux entreprises touristiques de la région de soumettre des problématiques, que ce soit au niveau de la biodiversité ou du tourisme durable, pour pouvoir profiter de l'expertise des startups qui vont être actives avec le Pôle, en leur permettant de soumettre des solutions qui vont être applicables à notre région, et qui, éventuellement, idéalement, pourront être exportées ailleurs, dans d'autres régions-ressources», mentionne-t-il.

Innovation minière et responsabilité partagée

La mobilisation des acteurs issus du secteur minier s'inscrit également dans cette volonté de transformation. Représentant Agnico Eagle, Josée Plouffe souligne que l'innovation est devenue incontournable. «Pour assurer la pérennité de nos activités, l'innovation n'est plus une option, c'est une nécessité. Et, on sait qu'on ne peut pas y arriver seul.» Selon elle, le Pôle offre un espace pour «imaginer, tester et mettre en œuvre des solutions adaptées aux réalités du territoire», tout en renforçant l'expertise locale et la rétention des talents.

Des projets à venir

Au-delà des projets eux-mêmes, le Pôle d'innovation régénérative souhaite contribuer à ce que les promoteurs qualifient de marché émergent, du régénératif. Plusieurs activités sont prévues dont une conférence, des tables rondes, des sessions de maillage, des ateliers de codéveloppement. Un appel à projet d'envergure internationale est également envisagé à l'automne 2026. Enfin, une journée d'innovation régénérative sera organisée à Rouyn-Noranda le 18 juin prochain.

«L'Abitibi-Témiscamingue a toujours été reconnue comme un territoire-ressource et aujourd'hui avec notre initiative commune, elle démontre qu'elle peut aussi être un territoire d'innovation régénérative», conclut Martin Lessard.

GAGNEZ 250\$
D'ÉPICERIE!

Tirage : 30 avril 2026

Déposez en magasin

Découpez et participez

Nom : _____

330, rue Principale, La Sarre

Ville : _____

Tél. : _____

Théâtre du cuivre

Billetterie : du mardi au vendredi de 12 h 30 à 17 h
 819 797-7133 ou au theatreducuire.ca

1926 - 2026
 PARTENAIRE OFFICIEL 100 RZ PARTENAIRE OFFICIEL 2

CETTE SEMAINE



MIKE WARD
MODESTE - EN RAPPEL
 Entrée : 45 \$
 Moins de 10 billets disponibles, à qui la chance!
 À LA DEMANDE GÉNÉRALE... Mike Ward nous revient avec son spectacle Modeste. Un spectacle à voir ou à revoir!

MERCREDI
8
 AVRIL
 19 H 30



DAVE FENLEY
TRIO
 Entrée : 52 \$
 Moins de 10 billets disponibles, à qui la chance!
 Dave Fenley, revient avec un tout nouveau spectacle en formule trio! De nouvelles chansons, de nouvelles interprétations des chansons populaires parsemées de savoureuses anecdotes vous attendent dans ce tout nouveau spectacle de Dave Fenley!

JEUDI
9
 AVRIL
 20 H 00



CIRCUS OPUS
PRODUCTIONS RATATOUILLE
 Entrée : 14 \$ - 10 \$ (12 ans et moins)
 Un cirque de puces débarque à l'orchestre! Attention... Mesdames et Messieurs, petits et grands, il Direttore Maestro et son assistant Presto vous invitent à l'ultime représentation du Circus Opus. Venez applaudir les exploits de nos remarquables artistes : Barbara la puce à barbe, Giulietta la puce cantatrice, sans oublier les incroyables Swiffer Sisters!

SAMEDI
11
 AVRIL
 15 H 00



DONALD FERLAND
UNE VIE EN SAXOPHONE
 Centre local des JMC de Rouyn-Noranda
 Entrée : 30 \$ - 20 \$ (ét.) - ou carte JMC
 Originaire de Val-d'Or, Donald Ferland nous propose un voyage à la fois personnel et une célébration du saxophone dans toute sa diversité. Musique classique, aux multiples influences jazz, musiques du monde et musique de films : chaque oeuvre choisie évoque une étape, une influence, une rencontre marquante.

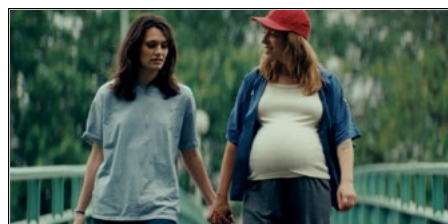
MARDI
14
 AVRIL
 19 H 30

EN VENTE CETTE SEMAINE



DANZHÉ
QUAND MON COEUR FAIT BOOM! - LA MATINÉE DANZHÉ
 Samedi 23 mai, 10 h
 Entrée : 32 \$ (ad.) - 25 \$ (ét./+65ans) - 15 \$ (12 ans et moins)
BOOM! HYMNE À MA VILLE
 Samedi 23 mai, 14 h et 19 h
 Entrée : 32 \$ (ad.) - 25 \$ (ét./+65 ans) - 15 \$ (12 ans et moins)
 Mise en vente : jeudi 9 avril, 12 h 30

CINÉ-QUALITÉ



DES PREUVES D'AMOUR
UN FILM D'ALICE DOUARD
 France. 2025. 97 min. (G)
 Avec Ella Rumpf, Monia Chokri, Noémie Lvovsky.
 Céline attend l'arrivée de son premier enfant. Mais elle n'est pas enceinte. Dans trois mois, c'est Nadia, sa femme, qui donnera naissance à leur fille. Sous le regard de ses amis, de sa mère, et aux yeux de la loi, elle cherche sa place et sa légitimité.

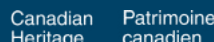
« Visuellement stimulante sans jamais être poseuse, la réalisation fait la part belle aux actrices, surtout aux deux vedettes. Lesquelles vedettes partagent à l'écran une complicité irrésistible, pleine de chaleur et d'humour. » (François Lévesque, Le Devoir)

- Festival de Cannes 2025 : Séance spéciale de la 64e Semaine de la Critique et en compétition pour la Caméra d'or et la Queer Palm.

DIMANCHE 12 AVRIL, 13 H - LUNDI 13 AVRIL, 19 H

Entrée : 7,50 \$ (adulte) - 6 \$ (étudiant et +65 ans)
 taxes et frais inclus

Membre du RÉSEAU PLUS de l'Association des cinémas parallèles du Québec



ZIM

Triple partenariat pour l'innovation minière québécoise

Dans le cadre du lancement de la Zone d'innovation minière (ZIM), le CTRI, en partenariat avec le COREM et l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME-URSTM), annonce la constitution d'un partenariat fondé sur la complémentarité de leurs expertises respectives et dont l'objectif sera de créer un continuum cohérent entre la recherche fondamentale, l'innovation technologique et la formation, et ce, au bénéfice de l'ensemble de l'écosystème minier.

Journaliste | journaliste@journalle citoyen.com

En combinant leurs missions et infrastructures respectives, les trois organisations couvrent l'ensemble du cycle minier, commençant par l'exploration et l'exploitation jusqu'à la restauration des sites et la valorisation des résidus. Cette complémentarité permettra d'offrir des solutions intégrées et clés en main, adaptées aux enjeux concrets de l'industrie.



Francis Fournier, directeur général de Corem

Le Citoyen — Joanie Dion

Le partenariat prévoit d'adopter une approche souple et non linéaire de l'innovation : les solutions développées conjointement peuvent évoluer du laboratoire aux essais pilotes, puis jusqu'à la mise à l'échelle industrielle. Cette progression structurée accélérera le transfert technologique et maximisera les retombées économiques et environnementales pour les entreprises minières.

Cette collaboration s'inscrit pleinement dans la vision de la Zone d'innovation minière (ZIM) dont elle constitue un pilier concret du volet « mine durable ». « La mise en commun des expertises de ces trois institutions permet de couvrir une chaîne complète de compétences, de la recherche fondamentale à la démonstration industrielle », fait remarquer le président de la ZIM, Patrick Martel.

La synergie créée entre les différentes compétences permettra d'accélérer le temps de développement des projets d'innovation par la mise en commun des expertises et d'une offre intégrée aux bénéficiaires l'écosystème minier.

Former la main-d'œuvre de demain

Au-delà de l'innovation, le partenariat mise sur le développement des compétences, l'une des missions du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. La collaboration entre les trois partenaires permettra de former du personnel hautement qualifié et d'élaborer des programmes de formation continue adaptés aux besoins spécifiques du secteur, dotant ainsi les entreprises témiscabitiennes, mais également celle de la province au complet d'une main-d'œuvre prête à intégrer les meilleures pratiques et technologies.

Glencore Canada rétablit les faits sur les concentrations d'arsenic dans l'air

La minière, propriétaire de la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda, dénonce le fait que des informations inexactes concernant les concentrations d'arsenic dans l'air ambiant à Rouyn-Noranda circulent actuellement dans l'espace public. Glencore Canada tient à clarifier des données clés et à présenter un portrait juste de la situation.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Selon Glencore, la suggestion d'une hausse de 11 % est inexacte. Les concentrations d'arsenic dans l'air ambiant ne reflètent pas uniquement les opérations ou les émissions de la fonderie, mais dépendent également de facteurs échappant à son contrôle, tels que les conditions météorologiques, les vents ou les variations saisonnières. L'entreprise maintient qu'il est essentiel de comparer des périodes équivalentes pour tirer des conclusions valides. La moyenne annuelle officielle, comme établie par le ministère de l'Environnement, se calcule du 16 mars au 15 mars de l'année suivante afin d'établir un comparatif stable.

Comparaison incorrecte

Dans son document, la minière dénonce le fait que la hausse de 11 % citée dans l'espace public repose sur une comparaison méthodologiquement incorrecte entre une moyenne partielle de neuf mois (16 mars au 29 décembre 2025) et la moyenne annuelle complète de 2024 (16 mars 2024 au 15 mars 2025).

« La rigueur dans l'analyse des données est essentielle. Comparer des données en cours d'année à une moyenne annuelle officielle, c'est mettre en relation des valeurs qui ne sont pas équivalentes. Ce type d'exercice crée de la confusion inutilement. Comme chaque année, nous communiquerons la moyenne annuelle officielle avec la population une fois le processus de validation complété », explique Marie-Elise Viger, directrice Environnement, Opérations cuivre Amérique du Nord, Glencore.

Des résultats sous la barre des exigences réglementaires

Depuis 2023, la moyenne annuelle des émissions d'arsenic dans l'air ambiant mesurée à la limite de la propriété de la Fonderie Horne se maintient sous les plafonds fixés par l'autorisation ministérielle en vigueur. Entre 2022 et 2024, les concentrations moyennes d'arsenic mesurées à la station légale de la Fonderie Horne ont diminué de 46,5 %. En 2024, 99 % de la zone urbaine de Rouyn-Noranda présentait une concentration d'arsenic égale ou inférieure à 15 ng/m³.

Les concentrations d'arsenic diminuent rapidement plus l'on s'éloigne de la Fonderie. À l'aréna Glencore, située à environ 400 mètres de la Fonderie, la concentration moyenne annuelle s'établissait à 7,8 ng/m³ en 2024.

Un bilan environnemental qui va dans la bonne direction

Glencore Canada avance qu'en matière de performance environnementale, c'est la tendance à long terme qui est garante d'une amélioration. Sur cet horizon, le portrait est sans équivoque : depuis 2005, la concentration moyenne annuelle d'arsenic dans l'air ambiant mesurée à la station légale a diminué de plus de 70 %. « Aujourd'hui, notre performance environnementale pour l'arsenic, le cadmium et le plomb est déjà, à distance équivalente des installations, au niveau des fonderies de cuivre européennes présentées comme des références. Les résultats des dernières années sont le fruit du travail et de l'engagement sans relâche des équipes de la Fonderie Horne. Glencore Canada est convaincue que les activités de la Fonderie Horne sont sécuritaires pour la population de Rouyn-Noranda. Elles l'étaient il y a vingt ans, alors que les concentrations d'arsenic dans l'air étaient bien plus élevées, et demeurent sécuritaires aujourd'hui », affirme Vincent Plante, directeur général, filière cuivre Amérique du Nord, Glencore.



Crédit photo : Le Citoyen

153 bourses totalisant 370 000 \$ ont été remises à des étudiants

Lors de la soirée du premier gala unifié célébrant l'excellence et la persévérance qui s'est déroulée à l'Atrium David-Armand-Gourd et Jean-Joffre-Gourd du campus de Rouyn-Noranda, la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a remis 153 bourses.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com



Campus de l'UQAT à Rouyn-Noranda

Les deux programmes ont été réunis en un seul gala, le concours de bourses d'excellence et le concours de bourses de la persévérance Hecla Québec — Mine Casa Berardi. « Cette

année, nous avons uni pour la première fois nos deux grands programmes de bourses en un seul gala afin de célébrer l'excellence et la persévérance. Bien au-delà d'un appui financier, ces bourses permettent aux étudiants de poursuivre leurs ambitions et de se dépasser. En soutenant leur réussite, nous investissons dans une relève qui contribuera activement au développement de notre région et d'ailleurs », déclare Karine Gareau, directrice générale de la FUQAT.

Le concours des bourses de la persévérance a été créé en 2015. « Chaque parcours repose sur la rigueur, la résilience et la détermination. À la Mine Casa Berardi, nous savons que les plus grandes réussites se construisent avec persévérance. En soutenant les étudiantes et étudiants de l'UQAT, nous investissons dans une richesse humaine essentielle et contribuons à former une relève engagée pour notre région », indique Denis Baribeau, directeur général, Hecla Québec — Mine Casa Berardi, par voie de communiqué. Pour ce concours, des bourses dans cinq catégories ont été remises : conciliation études-famille, conciliation études-travail, retour aux études, étudiants internationaux, étudiants de première génération et implication.

Le concours de bourse d'excellence met en lumière leur rigueur qui enrichit l'ensemble de la communauté universitaire. Il est rendu possible grâce au soutien fidèle de plusieurs donatrices et donateurs, qui choisissent d'investir dans la réussite étudiante. Les lauréats sont sélectionnés pour l'excellence de leurs résultats scolaires et de leur parcours universitaire.

Au total, ce sont 1 600 candidatures qui ont été étudiées par une vingtaine de comités, composés de membres de la communauté universitaire de l'UQAT ainsi que de donatrices et donateurs.

On retrouve la liste des lauréates et lauréats du concours de bourses d'excellence de la Fondation et du concours de bourses de la persévérance sur le site web de l'UQAT.

Le Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel

Mercredi 08 avril 2026 | 5

Pour que nos soleils brillent de santé en Abitibi-Témiscamingue

Afin d'améliorer le parcours de soins et la santé globale des enfants, plus de 108 000 \$ sont investis cette année en Abitibi-Témiscamingue grâce à **Enfant Soleil**.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Enfant Soleil appuie plus d'une centaine d'établissements de santé à travers la province en plus d'offrir un soutien indispensable aux quatre grands centres pédiatriques, qui offrent des soins spécialisés et surspécialisés accessibles à tous les enfants qui en ont besoin. Plusieurs organismes ont bénéficié de son aide en région.

L'organisme appuie plus d'une centaine d'établissements de santé à travers la province, en plus de soutenir les quatre grands centres pédiatriques qui offrent des soins spécialisés et surspécialisés aux enfants. En région, plusieurs installations bénéficient de ces investissements visant à bonifier les équipements et les services.

Maison de naissance et de la petite enfance des Grands Pins de Val-d'Or

La maison de naissance de Val-d'Or reçoit un financement de 63 200 \$ pour l'acquisition d'équipements essentiels. L'ajout d'un moniteur à signes vitaux, d'une table de réanimation et d'un bilirubinomètre permettra d'assurer des soins rapides et sécuritaires aux nouveau-nés, de mieux intervenir en cas de complication et de dépister la jaunisse sur place ou à domicile. Ces équipements contribueront à offrir aux familles des services de proximité dans un environnement rassurant.

Centre multiservice de santé et de services sociaux de La Sarre

Un montant de 4 650 \$ a permis l'acquisition d'un chariot de réanimation néonatale. Cet équipement facilite l'organisation du travail des équipes et permet des interventions plus rapides auprès des nouveau-nés en situation critique.

Hôpital de Rouyn-Noranda

Deux chariots de réanimation néonatale ont été ajoutés grâce à la somme de 10 100 \$. Essentiels en contexte d'urgence, ils favorisent des interventions rapides et des soins précis, sécuritaires et efficaces grâce à une meilleure organisation du matériel.

Centre multiservice de santé et de services sociaux de Ville-Marie

Un investissement de 5 050 \$ a permis l'achat d'un chariot de réanimation néonatale. Cet équipement moderne contribue à optimiser la rapidité et la sécurité des interventions auprès des bébés en détresse.



Inauguration de la Maison des naissances et de la petite enfance des Grands Pins de Val-d'Or

Photo Gracieuseté

GMF-U d'Amos

La somme de 4 600 \$ a servi à l'acquisition d'un défibrillateur pédiatrique et d'un appareil de monitoring de la pression artérielle adapté aux enfants. Le défibrillateur permet d'intervenir efficacement lors d'un arrêt cardio-respiratoire, tandis que le moniteur facilite un dépistage plus rapide de l'hypertension et un suivi médical fiable.

Hôpital d'Amos

Un saturimètre pédiatrique a été acquis pour 650 \$. Cet appareil permet de mesurer le taux d'oxygène dans le sang, favorisant un diagnostic précis et une meilleure prise en charge des jeunes patients.

Hôpital de Val-d'Or

Trois appareils de signes vitaux ont été ajoutés grâce à 10 500 \$, permettant au personnel soignant d'assurer une surveillance continue et adaptée de la clientèle pédiatrique.

Direction des programmes DI-TSA-DP, CISSS-AT

Le Fonds sport et santé durable soutient deux initiatives destinées aux jeunes suivis en réadaptation grâce à un montant de 9 900 \$. D'une part, l'acquisition de matériel sensoriel et de régulation permettra aux jeunes de 9 à 17 ans vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme de mieux gérer leurs émotions et de développer leur motricité. D'autre part, des équipements de vélo adaptés, incluant casques et vélos, favoriseront l'apprentissage, l'activité physique et la participation sociale, contribuant ainsi au bien-être global des enfants.

Un concours de coloriage de mandalas pour célébrer la vie et la santé mentale

Le Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda (CPS-RN) annonce le lancement de son concours *Je cultive la vie*, une initiative créative et rassembleuse visant à promouvoir le bien-être mental et la valorisation de la vie au sein de la communauté de Rouyn-Noranda.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Lancé le 13 mars 2026 et ouvert jusqu'au 5 mai 2026, ce concours s'adresse à l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda. Un volet spécial est réservé aux élèves du 3^e cycle du primaire et du secondaire. La participation est simple, accessible et gratuite. Il s'agit d'une invitation à prendre un moment de paix et de créativité.

Pour participer

La participation se fait en trois étapes. Il faut d'abord se procurer un mandala aux bureaux du Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda ou lors de l'un de ses kiosques. Ensuite, prendre le temps de le colorier et de le décorer à votre façon. Et finalement, faire parvenir son œuvre en personne aux bureaux ou par courriel à : coordo.clinique@cps-rouyn-noranda.ca.

Un geste pour la santé mentale

À travers ce concours, le Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda souhaite offrir à chaque participant un moment de reconnexion avec soi-même, un espace d'expression créative et un message d'espoir. Le coloriage de mandalas est reconnu pour ses effets apaisants sur l'anxiété et le stress. C'est aussi une façon concrète pour la communauté de témoigner ensemble

que la vie vaut la peine d'être cultivée.

« Ce concours est une invitation à prendre soin de soi et des autres. Chaque mandala colorié est un geste de vie, un acte de solidarité envers ceux qui en ont besoin », souligne le Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda.

Jusque dans les entreprises

Par ailleurs, un volet pour les entreprises se développe. « Nous les invitons à se procurer un mandala format « poster » pour offrir la possibilité aux équipes de travail de colorier l'affiche pendant les pauses et heures de diner. Ainsi, elles prennent soin de leur équipe en favorisant la santé mentale positive. C'est un volet parmi plusieurs que nous offrons aux entreprises, dont les formations Sentinelles et Attends pas, qui cadrent dans leurs obligations de favoriser la santé psychologique au travail », précise Brigitte Laliberté, directrice générale du Centre de prévention suicide de Rouyn-Noranda.



Photo Gracieuseté

L'UQAT signe trois nouvelles ententes internationales

En France la semaine dernière, où se tenait une mission officielle menée par la ministre québécoise de l'Enseignement supérieur, Martine Biron, le recteur de l'UQAT, Vincent Rousson, représentait l'Université au sein d'une délégation d'établissements collégiaux et universitaires du Québec afin de renforcer les collaborations internationales.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Pour consolider des partenariats de longue date, l'UQAT a signé trois nouvelles ententes. Deux de ces ententes ont été conclues avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), partenaire historique de l'UQAT dans le domaine des sciences de l'éducation. Ce partenariat, amorcé en 1991 grâce à l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences de l'éducation, constitue le plus ancien programme d'échanges universitaires de l'établissement, mais également au Québec.

Ces ententes prévoient notamment la relance du programme de courts séjours éducatifs, mieux connu sous le nom d'Eurostage, qui permet aux étudiantes et étudiants de vivre une immersion interculturelle dans des écoles québécoises et françaises. Elles assurent aussi la poursuite des échanges étudiants pour des séjours d'une ou deux sessions, avec la possibilité d'effectuer des stages pratiques en enseignement.

«La mobilité et les collaborations internationales sont essentielles au développement de la recherche et de la formation universitaire. Cette mission constitue une occasion privilégiée de renforcer nos liens avec des partenaires européens et de réaffirmer que le Québec demeure une destination d'études de premier plan», indique Vincent Rousson, par voie de communiqué.

Les partenaires ont conclu une troisième entente, cette fois avec l'Université Gustave Eiffel afin de favoriser la poursuite d'études entre certains programmes en audiovisuel, création et nouveaux médias. Cette initiative de l'UER en création

et nouveaux médias permettra notamment à des étudiants de niveau licence de poursuivre une année d'études à l'UQAT dans le programme de certificat personnalisé en création et nouveaux médias, tandis que des diplômés de programmes en image, multimédia et audiovisuel pourront accéder à la maîtrise en création numérique offerte par l'Université. Depuis le début de cette collaboration en 2017, c'est d'ailleurs plus de 70 étudiantes et étudiants qui ont déjà bénéficié de cette mobilité entre les deux établissements.

Sonia Demontigny, directrice de l'UQAT internationale, a souligné que les étudiants internationaux jouent un rôle majeur dans la vitalité intellectuelle, scientifique et culturelle de l'Université. Elle a ajouté que leur présence enrichit les expériences de formation et renforce les collaborations internationales, un aspect central de la mission de l'établissement. Son service a d'ailleurs été étroitement impliqué dans la préparation de cette mission.



Photo: gaudi

200 000 \$ amassés lors de la soirée du Défi des chefs Leucan Abitibi

Pour le 5^e Défi des chefs Leucan, plus de 200 000 \$ ont été amassés, soit 20 000 \$ de plus que l'objectif de départ pour soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

C'est le 27 mars dernier que s'est déroulée la 5^e édition du Défi des Chefs Leucan au Centre des congrès Le Noranda. Plus de 300 invités ont pris part à cette soirée gastronomique.

C'était également l'occasion de réunir six chefs de la région dans le cadre d'une compétition amicale. Au terme de cette rivalité de créativité et d'habileté, Mélissa Lafontaine, de 50/50, a été couronnée par les convives gagnante du volet salé pour son excellente trilogie de tartares. Claudia Fortin des Pâtisseries de Ruelle, a remporté le volet sucré avec son délice aux carottes.

Grâce à la générosité des personnes présentes, Leucan peut contribuer à financer des services essentiels, comme le soutien socioaffectif et l'aide financière. Il est important de mentionner que le Défi des chefs Leucan est présent dans plusieurs régions du Québec depuis une décennie et s'est imposé comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de gastronomie.

Au fil des ans, plus de 3 M\$ ont été amassés, dont un impressionnant million en 2025 seulement, grâce à l'engagement soutenu du public et des entreprises locales.



Photo: gaudi

Mercredi 08 avril 2026 | 7

50 ans d'histoire au Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue

Du 21 au 24 mai prochain, le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue (SLAT) célébrera son 50^e anniversaire. En juin 1976, la toute première édition avait été organisée par trois libraires dans le gymnase de l'école Paul VI de Rouyn-Noranda. Retour dans le passé avec Ginette Vézina, qui a été présidente de la corporation pendant 33 ans.

Samuel Larochelle | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Il y a cinq décennies, 2000 personnes s'étaient présentées au Salon du livre régional où s'étaient réunis 12 auteurs locaux et 17 exposants. «L'événement avait été lancé par trois libraires qui voulaient sortir les livres des murs d'une librairie et faire voir le plus grand nombre de livres aux gens de la région», explique Ginette Vézina, qui a longtemps travaillé comme enseignante de français.

«Si on recule de 50 ans, on ne mettait pas beaucoup l'accent sur la lecture, ajoute-t-elle. Pour avoir travaillé dans les écoles, je me souviens que les bibliothèques n'étaient pas notre première préoccupation. En classes, on faisait lire de courts textes aux élèves, mais c'est plus tard qu'on a commencé à introduire le livre dans nos cours.»

Dès les années 1980, Mme Vézina s'est impliquée au SLAT comme bénévole dans différents postes du comité organisateur. Entre 1990 et 2023, elle a assuré la présidence de l'événement en militant pour conserver l'alternance des villes hôtes entre Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos, La Sarre et Ville-Marie. «On a souvent remis en question ce modèle, mais j'étais pour la formule d'un salon qui se promène, étant donné que l'Abitibi-Témiscamingue est une vaste région avec des disparités sociales très marquées. Je trouvais important que tous les élèves des écoles puissent voir durant leur cheminement scolaire au moins deux éditions du Salon du livre passer dans leur coin.»

Si l'événement avait eu lieu dans la même ville chaque année, comme c'est le cas de tous les salons du livre ailleurs au Québec, le SLAT aurait pu connaître des difficultés. «C'est un très gros événement à organiser et à maintenir. Si une ville l'organisait année après année, ça périliterait très rapidement. On épuiserait nos bénévoles, qui sont notre plus belle richesse. On deviendrait lourd pour les commanditaires d'un même endroit. Et on priverait 80 % de la population étudiante régionale de vivre un Salon du livre.»

Cette décision, aussi porteuse soit-elle, vient avec de nombreux défis. Chaque année, la ville hôte doit constituer un nouveau comité organisateur et trouver les ressources financières dans son secteur. «C'est certain que les commerçants de Rouyn ne vont pas financer l'édition au Témiscamingue. Peu à peu, il a fallu trouver des partenaires régionaux et provinciaux comme Desjardins et Hydro-Québec.»

Les maisons d'édition intéressées par le SLAT sont également confrontées aux défis d'une organisation sans cesse renouvelée. «Elles font affaire avec des gens différents chaque année. Et comme ces personnes travaillent le jour dans leur emploi habituel et qu'elles s'impliquent midis, soirs et week-ends, elles contactaient souvent les maisons durant leur période de congé. Ça créait des irritants.»



La solution : engager quelqu'un qui chapeauterait les cinq Salons pour assurer une continuité. «C'est difficile de mettre les pieds dans une autre ville quand tu n'es pas originaire de là. On a essayé différentes formules : agent de liaison, coordonnateur régional, mais ça ne fonctionnait pas. En ouvrant un poste de direction générale, on a réglé bien des problèmes.»

Si la première édition a attiré des auteurs régionaux, les suivantes ont fait place à des plumes connues à travers le Québec, et parfois à travers le monde. «On a réussi à les attirer grâce à notre accueil chaleureux, explique l'ex-présidente. On est reconnu comme un Salon où les auteurs aiment beaucoup venir. Je me souviens que le grand Richard Garneau m'avait demandé ce qu'il devait faire pour découvrir les cinq villes qui organisent le salon, car il trouvait ça magnifique de venir en région. Je lui avais répondu qu'il devait écrire un livre par année. L'engouement pour le SLAT a fait boule de neige.»

En tant qu'amoureuse de la culture, organisatrice de première ligne et ancienne enseignante de français, Ginette Vézina a vu la relation entre la population régionale et la littérature évoluer d'année en année. «On a vu émerger des clubs de lecture. Des heures du conte se sont infiltrées dans les bibliothèques. Le milieu scolaire s'est beaucoup impliqué dans le salon, qui les aide à préserver la langue française et à stimuler le goût de la lecture. Très souvent, les profs gardent une part de leur budget pour acheter des livres au Salon.»

Que souhaite-t-elle pour son avenir? «Qu'il continue tout simplement et qu'on ait le soutien financier nécessaire de nos gouvernements. Je trouve que c'est l'événement culturel qui rejoint le mieux toutes les générations.»

Sans nos annonceurs, il serait impossible pour notre équipe de poursuivre notre mission de tenir la population abitibienne informée. Merci à toutes les entreprises qui nous permettent de vous offrir chaque semaine des nouvelles d'ici.

LE CITOYEN

LA LOI ANGE-GARDIEN DE LA FONDERIE HORNE

Une dérogation de la Loi des mines du Québec en 1924

Ulys Boucharde | étudiant au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Établissement de Rouyn et Noranda

Après l'annonce de l'exploitation prochaine d'un gisement de minerais au nord du lac Osisko, des gens affluent vers Rouyn pour s'y installer et profiter du boom économique à venir.

De son côté, en plus de veiller à la construction d'une fonderie et à l'élaboration d'une mine, la compagnie Noranda commence à aménager la ville de Noranda, à y construire divers bâtiments et à y installer divers services. Ainsi, une population variée de prospecteurs, de commerçants, d'entrepreneurs variés, d'ouvriers et de *squatteurs* s'installe à Rouyn qui obtient son statut de village en 1926, et de ville l'année suivante. L'aménagement de Rouyn arrive de peu à suivre la croissance de son peuplement, et la jeune agglomération se développe sous le signe de la spéculation immobilière et boursière.

« Sur ce côté du lac Osisko, une vingtaine de chantiers en bois rond et quelques habitations en planche sont disséminés sur une superficie d'une dizaine d'acres [...] Devant cet élan de progrès, le lotissement s'impose et les arpenteurs se mettent à l'œuvre. Les lignes sont tirées et les lots à bâtir s'enlèvent comme des petits pains chauds. » (Berthiaume, 1981). De son côté, Noranda se développe suivant un plan d'urbanisme structuré. Elle sera administrée suivant le concept d'une ville fermée pour éviter tous débordements.

Lois sur les mines du Québec

Le cuivre connaît une demande importante sur la scène internationale après 1924, ce qui coïncide avec l'établissement de la Noranda Mines. Après plusieurs rencontres avec les dirigeants de Noranda Mines en 1926, le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau amène des modifications à la Loi des mines du Québec. Ces modifications permettent à la Fonderie Horne d'être protégée des poursuites liées à l'environnement : « Nulle personne ne peut empêcher ou limiter l'exploitation d'usines de fonte (*smelters*), affineries ou autres usines à minerais construits dans le canton Rouyn et les cantons adjacents [...] Nul propriétaire, locataire, occupant de terrain dans le canton de Rouyn et les cantons adjacents,



Image de la Fonderie Horne entre 1935 et 1979

Photo : Xstrata Cuivre Canada, Fonderie Horne, sans date et 1979, BANQ (08Y/P227/S10) — Rouyn-Noranda, Fonds Joseph Hermann-Bolduc, (08Y/P124/S32.D370-395)

dès les premiers jours de production de la Fonderie Horne, des rejets atmosphériques sous forme d'émissions sont expulsés dans l'air. Joseph-Édouard Perrault, le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries considère à l'époque « qu'il vaut mieux poser cette loi tout de suite, car de cette façon ceux qui s'établiront là sauront d'avance à quoi s'en tenir ».

Environnement et la CPERN

Jusque dans les années 1970, Rouyn-Noranda avait la réputation d'être la deuxième pire ville polluée du Canada, la Fonderie Horne contribuant énormément au phénomène des pluies d'acide. Des enjeux environnementaux comme ceux-ci amènent « en 1977, Marcel Léger, le ministre de l'Environnement du Parti québécois [à confier] au Bureau d'étude sur les substances toxiques (BEST) le mandat de documenter tous les aspects de l'environnement à Rouyn-Noranda. Il en résultera un rapport de 40 documents largement diffusés ». Marcel Léger va mettre sur pied par la même occasion le Comité permanent sur l'environnement à Rouyn-Noranda, mieux connu sous le nom de la CPERN. La CPERN a comme objectif de faire un bilan écologique de la région de Rouyn-Noranda et de proposer des moyens de restaurer l'environnement. L'inauguration de l'usine d'acide sulfurique de la Fonderie Horne, le 20 mai 1991, apparaît comme un des résultats des luttes menées par la CPERN au fil du temps.



On aperçoit la fumée sortir des cheminées de la Fonderie Horne en 1985 avant la mise en service de l'usine d'acide sulfurique.

Photo : Requiem pour le lac Osisko, 1985, BANQ-Rouyn-Noranda, Fonds François Ruph, (08Y/P227/S10)



Un homme travaillant à la Fonderie Horne porte un masque pour se protéger des émanations toxiques.

Photo gracieuseté : BANQ-Rouyn-Noranda, fonds Joseph Hermann-Bolduc, série mines, 08Y/P124/S32.D370-395

et nuls porteur de permis de coupe de bois dans les cantons ne peut réclamer de dommages causés par les gaz et fumées délétères produits au cours des opérations d'une usine de fonte (*smelter*), érigée dans le canton de Rouyn», peut-on lire dans la Loi des mines de Québec et un document du Gouvernement du Québec. Cette modification était loin d'être habituelle. Peu de compagnies ont pu bénéficier d'une loi empêchant d'être punies pour ses impacts dommageables sur l'environnement en raison de ses rejets atmosphériques.

C'est dans ces conditions juridiques avantageuses que la Fonderie Horne débutera ses activités à Noranda en 1927. De plus, cette modification a une grande valeur, puisque

Dans le cadre du 100^e anniversaire de la ville de Rouyn-Noranda, des étudiantes et des étudiants du programme de sciences humaines du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ont produit des chroniques sous la supervision de leur professeur Martin Baron, de bénévoles de la Société d'histoire de Rouyn-Noranda, et des membres de l'équipe du centre d'archives de BANQ à Rouyn-Noranda

Une chaîne humaine pour soutenir les organismes communautaires

Du 23 mars au 2 avril, la mobilisation provinciale Le communautaire à boutte!, coordonnée localement par la Corporation de développement communautaire du Témiscamingue (CDCT), réclamait de meilleures conditions de travail, un financement stable, la reconnaissance des organismes et le maintien de leur autonomie.

Claudie Hamelin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

En Abitibi-Témiscamingue, 65 organismes ont participé au mouvement, dont 27 au Témiscamingue, dénonçant un financement insuffisant malgré la hausse des besoins. Dans la région, les actions se sont principalement déroulées du 30 mars au 1^{er} avril et comprenaient le rassemblement régional du 30 mars à Rouyn, la distribution de dépliants ainsi que des mandats de grève de deux jours visant à démontrer l'impact de l'absence de services et à sensibiliser la population à leur importance.

Le 31 mars dernier, une centaine de personnes se sont rassemblées devant l'hôpital de Ville-Marie pour former une chaîne humaine. Le lendemain, une action similaire a eu lieu à Témiscamingue, devant l'organisme Place au Soleil.

« La chaîne humaine représente un geste fort. Nous avons entouré le CISSS-AT pour symboliser un véritable filet de solidarité autour de celles et ceux qui en avaient besoin. Elle montrait que la communauté était présente, solidaire et mobilisée. L'événement a également permis aux organismes communautaires, au préfet de la MRCT et à une citoyenne bénéficiaire de ces services de prendre la parole pour partager concrètement les réalités vécues. L'objectif était de souligner que le communautaire est un pilier essentiel du filet social et que ses acteurs doivent disposer des moyens pour répondre aux besoins réels de la population », a expliqué Annie Larivière, agente de développement à la CDCT.

Mme Larivière a rappelé que, sans les organismes communautaires, les conséquences seraient immédiates. « Il y aurait moins d'aide alimentaire, moins de soutien

pour les personnes vulnérables, et moins de services pour les jeunes, les familles, les aînés et les personnes en situation de handicap. »

Chaque année, les organismes du Témiscamingue rejoignent plusieurs milliers de personnes. « Plus de 3 000 femmes accompagnées, plus de 2 000 paniers alimentaires distribués, près de 2 000 participations aux activités pour les jeunes, plus de 3 000 pour les personnes en situation de handicap, près de 1 000 pour les familles, 9 000 déplacements en transport adapté, 11 400 en transport collectif et 64 788 heures de services à domicile pour les aînés », a souligné Mme Larivière.

Malgré ces actions, plusieurs organismes font face à un sous-financement important, entraînant des réductions

de services, une diminution des heures d'ouverture et des équipes surchargées. « Ce sont des organismes essentiels... mais sous-financés. L'investissement dans le communautaire permet de prévenir des problèmes sociaux et de santé, de soutenir les personnes vulnérables, de renforcer la solidarité et de réduire la pression sur les services publics. « Un communautaire fort, c'est une communauté plus forte », précise Mme Larivière.

Elle conclut en remerciant les citoyens qui ont soutenu le mouvement en participant aux activités de mobilisation et en relayant les publications sur les réseaux sociaux. Une pétition de plus de 20 000 signatures déposées à l'Assemblée nationale témoigne du soutien populaire. « Le communautaire est essentiel. Lorsqu'il est fragilisé, c'est toute la communauté qui en subit les conséquences.



Une chaîne humaine a été formée autour de l'hôpital de Ville-Marie.

Le Reflet | Claudie Hamelin

Le test VPH dorénavant offert en Abitibi-Témiscamingue

L'Abitibi-Témiscamingue fait désormais partie des régions du Québec où le test de dépistage des virus du papillome humain (VPH) est accessible à la population.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com



Le Citoyen | Joannie Dion

La ministre de la Santé, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, ministre responsable des Services sociaux et ministre responsable de la région des Laurentides, Sonia Bélanger, en a fait l'annonce le 31 mars dernier, accompagnée de la députée d'Abitibi-Ouest, Suzanne Blais, et du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Daniel Bernard.

L'offre du test VPH dans la région s'inscrit dans les efforts du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), pour qui la prévention du cancer occupe une place de premier plan. Ce test remplacera graduellement celui de Papanicolaou (PAP), afin d'offrir un dépistage plus précis et moins fréquent. Contrairement au test PAP réalisé tous les deux ans, le test VPH n'est nécessaire que tous les cinq ans pour la grande majorité des personnes admissibles.

Une infection par les VPH constitue la principale cause de cancer du col de l'utérus. La détection précoce de cette maladie permet ainsi d'agir plus rapidement pour éviter que la santé des femmes affectées ne se détériore, ce qui constitue une avancée sur le plan de la santé féminine. Le MSSS poursuit par ailleurs la mise en œuvre de la toute première Stratégie nationale de prévention en santé, qui misera notamment sur l'adoption de saines habitudes de vie et le dépistage.

« En rendant ce test plus accessible, nous permettons à un plus grand nombre de femmes de bénéficier d'un dépistage plus pratique et efficace, contribuant ainsi à sauver des vies », déclare Mme Bélanger.

« C'est une avancée importante en matière de santé publique, qui peut véritablement changer les choses. Je suis fière que les femmes de la circonscription d'Abitibi-Ouest puissent désormais en bénéficier, et je les invite à en profiter dès maintenant », souligne Mme Blais.

« Pour les femmes de notre région, l'arrivée du test VPH constitue un gain majeur en matière d'équité et d'accessibilité. Je remercie toutes les équipes cliniques qui se sont mobilisées pour assurer sa mise en place harmonieuse et soutenir la population dans cette transition vers un dépistage plus moderne et plus efficace », mentionne M. Bernard.

Le CLSC de Rouyn-Noranda

Femmes autochtones du Québec sonne l'alarme sur la gravité de la situation

Femmes autochtones du Québec (FAQ) a procédé le 31 mars dernier au dévoilement de sa cartographie documentant les femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées (FF2E+ADA) au Québec. Ce portrait inédit, couvrant la période de 1950 à 2026, met en évidence l'ampleur et la persistance des violences subies par les femmes autochtones sur le territoire.

Journaliste | journaliste@journalle citoyen.com

Réalisée en partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et grâce au soutien financier de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), cette cartographie documente 124 cas de FF2E+ADA au Québec sur cette période, auxquels s'ajoutent de nombreux décès suspects ou survenus dans des circonstances aggravantes. Au total, près de 220 parcours de vie ont été documentés et honorés dans le cadre de ce projet.

Cette initiative poursuit trois objectifs principaux : documenter les cas, sensibiliser le public et les décideurs, et honorer la mémoire des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées en créant un espace de mémoire accessible.

Au-delà des chiffres, FAQ rappelle que chaque donnée représente une vie, une famille et une communauté touchée. La cartographie révèle une réalité profondément alarmante et permet de mettre en lumière certaines tendances préoccupantes, notamment la concentration de cas dans certaines régions, dont le Nunavik, Montréal, l'Outaouais, la présence importante de cas hors communautés et la réalité des violences vécues dans différents contextes, incluant la violence conjugale, familiale, sexuelle et institutionnelle.

Parmi les 124 cas, 96 sont des femmes et des filles assassinées, 14 personnes sont toujours disparues et n'ont jamais été retrouvées, et 14 personnes ont été portées disparues avant d'être retrouvées sans vie.

Parallèlement, les données de l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuit du Québec (ADPPNIQ) permettent de brosser un portrait plus large en apportant un éclairage sur la réalité vécue sur le terrain par les services policiers autochtones. En 2024 seulement, plus de 2500 dossiers liés à la violence ont été ouverts à travers les 22 services policiers autochtones du Québec. Toutefois, ces données ne représentent qu'une partie de la réalité, puisque de nombreuses situations de violence ne sont pas dénoncées ou ne font jamais l'objet d'un signalement officiel.

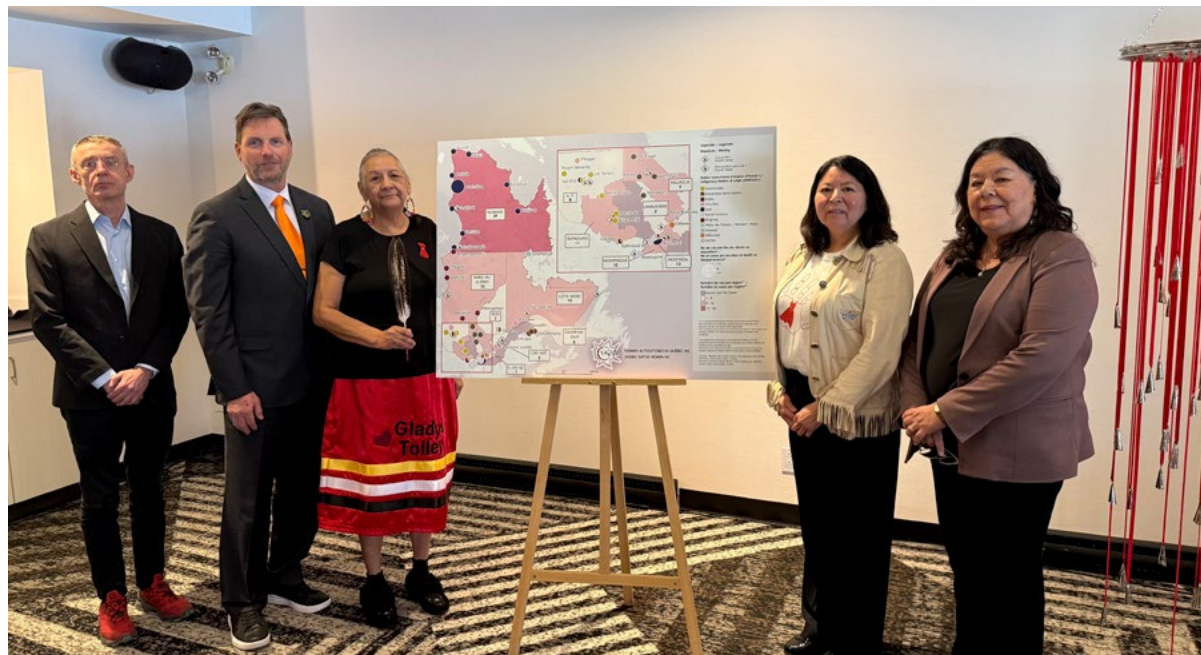
FAQ sonne l'alarme

Les données révélées par cette cartographie démontrent sans équivoque que la violence envers les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones n'est pas une réalité du passé, mais une urgence actuelle, persistante et systémique. Plusieurs cas demeurent invisibles ou difficiles à documenter en raison de limites structurelles, administratives et historiques. Les disparitions et les assassinats sont souvent liés à des facteurs systémiques, sociaux, économiques et institutionnels.

Face à la gravité des constats, FAQ sonne l'alarme et appelle à une mobilisation immédiate et concertée. Pour adresser la situation, les institutions, les gouvernements, les services publics et l'ensemble des acteurs concernés doivent impérativement centrer les voix et l'expertise des femmes autochtones dans tous les processus décisionnels et opérationnels, pour assurer la sécurité des femmes et des filles autochtones.

« Cette cartographie vient mettre en lumière une réalité que nos communautés connaissent depuis longtemps. Derrière chaque cercle sur la carte, il y a une femme, une fille, une personne bispirituelle, une famille et une communauté. Aujourd'hui, nous ne sommes pas seulement ici pour présenter des données, mais pour lancer un appel à l'action collective. La sécurité des femmes autochtones doit devenir une priorité pour l'ensemble de la société et le prochain gouvernement du Québec. Cette cartographie est un outil essentiel pour mieux comprendre, mieux agir et mieux prévenir », déclare Marjolaine Étienne, présidente de Femmes autochtones du Québec.

« Le portrait global offert aujourd'hui révèle la gravité de la situation et une réalité qu'on ne peut plus traiter comme une succession de cas isolés. En 2024, plus de 2500 dossiers liés à la violence ont été ouverts au sein de nos 22 services policiers, et ce chiffre ne



De gauche à droite : Paul-André Perron, conseiller stratégique du Bureau du coroner, Pierre Simard, directeur de l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuit du Québec (ADPPNIQ), Bridget Tolley, membre du comité adviseur de la cartographie FF2E+ADA, Marjolaine Étienne, présidente de Femmes autochtones du Québec (FAQ), Laura Rock, Directrice générale par intérim de Femmes Autochtones du Québec (FAQ).

Photo gracieg otou

représente que les situations qui entrent dans le système. Trop de violences demeurent encore dans l'ombre. Notre appui démontre qu'une autre voie fondée sur la collaboration entre les services policiers, les organisations communautaires et les institutions est possible, afin de mieux prévenir la violence et protéger les femmes autochtones », souligne Pierre Simard, directeur de l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuit du Québec (ADPPNIQ).

CHASSE AUX DINDONS SAUVAGES

du 24 avril au 18 mai 2026

Services disponibles :
chalets
territoire privé

Combo chasse
et pêche disponible

Contactez Michel St-Louis



POURVOIRIE M. ST-LOUIS
30 Chemin Baie Laplante
Lac-du-Cerf (Québec)
Canada J9L 1S1

1 819 597-2617
1 866 597-2617 (sans frais)
mstlouispourvoirie@gmail.com

Mercredi 08 avril 2026 | 11

Le dernier rang revient tisser des liens

Le festival **Le dernier rang** revient pour une 5^e édition ce 25 avril à la SUM du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, au campus de Rouyn-Noranda. Durant cet événement d'une journée, l'objectif est de rassembler les curieux, les initiés et les plus habiles autour d'un marché et d'ateliers textiles.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Déjà, en 2019, l'engouement pour les arts textiles à Rouyn-Noranda faisait fleurir une communauté d'artisanes qui se rencontrait toutes les semaines dans un lieu public. Elles se voyaient pour partager sur leur passion, pour prendre connaissance de l'avancement des projets de chacune et pour discuter entre elles.

Mais, à Rouyn-Noranda, il n'existait pas d'événement typique orchestré autour de la laine et du textile. Ce qui, à force de discussions, d'envies et de rêves, a fait poindre l'idée de créer un festival laineux en région. « L'objectif était d'aider les entreprises régionales parce qu'il y a beaucoup de préjugés par rapport aux arts textiles », souligne Marilyn Aubin, présidente du comité organisateur du festival **Le dernier rang**.

Cette année, l'offre régulière du festival sera bonifiée. Un marché d'exposants, où autant des fournisseurs et des entreprises de l'extérieur que de la région seront présents, prendra place dans la SUM. Il sera dès lors possible de se procurer tant des produits transformés que des accessoires de tricot. En parallèle, des activités et des ateliers se donneront tout au long de la journée. « On voulait que ce soit rassembleur, qu'on puisse offrir des cours avec des gens à qui on n'a pas nécessairement accès en région. »

Qui plus est, un « grand échange » aura lieu. « Les gens apporteront des restants de projets, ou des écheveaux complets achetés sur un coup de tête à un moment donné et qui ne leur plaît plus. Ainsi, il va y avoir du matériel de très bonne qualité qui sera disponible sur place et que les gens pourront échanger », explique Mme Aubin.

Autre nouveauté, en plus de la laine officielle particulière à cette édition, un patron de chaussettes sera lancé, baptisé « bas Osisko ». « On collabore avec une teinturière ou un teinturier du Québec ou de la région. Cette année, c'en est une de la région, qui est située à Val-d'Or. » Et les profits amassés par la vente de ce patron iront au Collectif Territoire, qui œuvre sur le Projet lac Osisko.

Conférence de Méliandre Fausse

Titree *L'estime de soi avec style*, la conférence de la styliste La Modeuse permettra au public de se questionner sur le bien-être que lui apporte un projet ou un autre avant de le débiter. Bien que certaines tendances roulent dans le monde du tricot, tous les projets ne conviennent pas à toutes les tricoteuses. Et cette conférence donnera des astuces pour mieux trouver les patrons qui correspondent aux goûts et au style vestimentaire de chacune et chacun.

Championnat québécois de vitesse

Inspiré de vidéos virales provenant de l'Europe, un championnat québécois de vitesse de tricot et de crochet aura également lieu. Le défi est de tricoter le plus de mailles possible

dans un délai de trois minutes. « Cette année, on veut savoir si la championne va rester championne, ou si elle sera détrônée », déclare Mme Aubin.

Une nouvelle version s'ajoute au championnat et s'adresse aux crocheteuses et aux crocheteurs. Dans les deux cas, des prix de participation seront remis aux personnes qui voudront l'essayer, tout autant que des prix aux grandes vainqueuses ou grands vainqueurs du championnat.

La soirée laineuse

L'invitation est lancée pour celles et ceux qui souhaitent tricoter en groupe lors d'une soirée conviviale lors de laquelle un jeu de loterie sera organisé. Les prix viendront, entre autres, de dons faits au festival.

Un échange de calendriers de l'avent

L'organisation du festival créera des duos entre les participantes et les participants qui, entre eux, prendront le temps de monter des calendriers de l'avent avec des restants de projets, ou de laines, ou de textiles. « Les calendriers de l'avent, c'est très populaire ! » Plus tard dans l'année, après avoir confectionné son propre calendrier, l'échange pourra s'orchestrer.

Afin de rendre l'événement accessible au plus grand nombre, « il n'y a pas de coût d'entrée pour participer au festival cette année ». Toutes les curieuses et tous les curieux sont conviés au festival **Le dernier rang**.



L'entrée est gratuite cette année pour le festival **Le dernier rang**.

Photos gracieusetés : Nathalie Toulouse



Tous les artisans du textile sont invités, de même que les curieux néophytes.

Benoît Chaussé, grand gagnant de *Ma thèse en 180 secondes* à l'UQAT

Dominique Roy | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Le Témiscamien Benoît Chaussé, doctorant en éducation, remportait, le 24 mars dernier, la compétition locale *Ma thèse en 180 secondes* à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), grâce à une présentation à la fois rigoureuse, accessible, captivante et incarnée de son projet doctoral. Sa prestation, intitulée *Apprendre et comprendre l'orthographe en se posant les bonnes questions*, a été des plus convaincantes, lui valant à la fois le prix coup de cœur du public et le grand prix du jury.

Ma thèse en 180 secondes : le concept

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* s'adresse aux étudiants au doctorat et vise à démocratiser la recherche universitaire en invitant les participants à expliquer leur projet en trois minutes, dans un langage clair, concis et convaincant. La compétition met en valeur la capacité de vulgarisation scientifique, la qualité de la communication orale et la structure du propos.

Les participants

En plus de Benoît Chaussé, cinq autres doctorants de l'UQAT participaient à la compétition : Guillaume Proulx, Annie Lessard, Oumaima Tafhi, Yusra Seghaghra et Werbson Lima Barroso. Le jury a récompensé Oumaima Tafhi pour sa présentation intitulée *Perdu à Tokyo : Quand l'IA devient le traducteur universel de l'invisible en génie*, ainsi que Yusra Seghaghra pour sa prestation ayant pour titre *Et si les mines pouvaient capter le CO2?* Un prix de 300 \$ leur a été offert.

Lors de l'événement, cinq étudiants inscrits à la maîtrise ont également pu mettre à l'épreuve leur talent de vulgarisation. Aude-Marie Limoges, Aymen Lamoum, Rihem Ben Ameer, Rym Doumaz et Diae Saffi se sont prêtés au jeu en étant évalués selon les mêmes critères que les doctorants. Aude-Marie Limoges (*Douleur chronique et grossesse : entre soulagement et prudence*) et Diae Saffi (*Attrape-moi si tu peux!*) ont reporté un prix de 200 \$ chacun alors que le prix coup de cœur du public de 300 \$ a été remis à Rym Doumaz (*Et si l'arsenic n'était plus un problème?*).

Le grand gagnant

Quant au grand gagnant de la compétition, Benoît Chaussé, il a exposé les grandes lignes de sa recherche doctorale, qui s'intéresse à l'apprentissage de l'orthographe lexicale et grammaticale. Son projet porte sur l'importance du questionnement stratégique chez les étudiants, notamment la capacité à appliquer consciemment les règles orthographiques et grammaticales pendant l'acte d'écriture. Avec un ton narratif maîtrisé, le doctorant a illustré comment des questions bien formulées peuvent transformer la compréhension linguistique et réduire significativement les erreurs. Homme de théâtre et enseignant retraité, ses talents de conteur et d'orateur ont su capter l'auditoire dès les premières secondes de sa prestation. Cette reconnaissance s'est traduite par une bourse de 500 \$, à laquelle s'ajoute un prix de 300 \$ pour le coup de cœur du public.

Grâce à cette victoire, il représentera l'UQAT à la finale nationale de *Ma thèse en 180 secondes*, qui se tiendra le 13 mai prochain dans le cadre du 93^e Congrès de l'Acfas, à Trois-Rivières. Il y affrontera les lauréats d'autres universités canadiennes, une compétition qui met en lumière l'excellence de la relève en recherche francophone. L'an dernier, Benoît Chaussé avait assisté à l'événement à titre de spectateur, ce qui lui permet de bien mesurer l'ampleur du défi qui l'attend. « J'ai été impressionné par la qualité des oratrices et des orateurs. C'était vraiment intéressant », souligne-t-il, affirmant toutefois se sentir prêt pour cette étape importante. Profitant de sa présence



Benoît Chaussé

Photo : @stancicrpg

au congrès, il prévoit également assister à plusieurs conférences en lien avec son champ d'études. De plus, il participera à une autre activité de valorisation de la recherche, le *Lundi HiHi*, pour laquelle il a été sélectionné. En effet, il fait partie des sept chercheurs retenus et y présentera un sketch humoristique de six à huit minutes, inspiré de son projet de recherche doctorale.

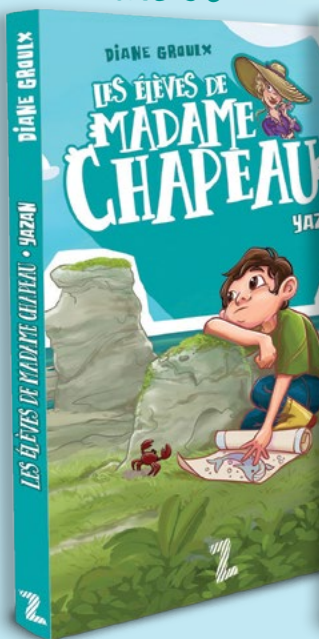
Enfin, Benoît Chaussé planche actuellement à l'élaboration d'une formation continue, à l'UQAT, liée à l'enseignement de la stratégie zéro faute. Cette dernière devrait voir le jour au cours des prochains mois. Il termine en mentionnant son rêve ultime... être invité sur le plateau de *Tout le monde en parle* pour présenter les succès de cette stratégie, une visibilité qui pourrait faire d'elle une pratique courante dans l'enseignement du français dans les écoles et les cégeps du Québec.

Consultez
Votre Journal
Virtuel

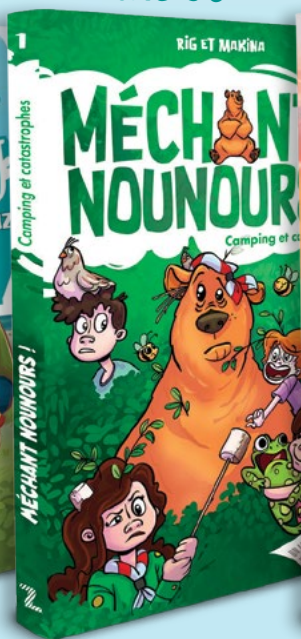
LE CITOYEN
ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST

Des romans jeunesse, on en a pour tous les goûts !

7 ans et +



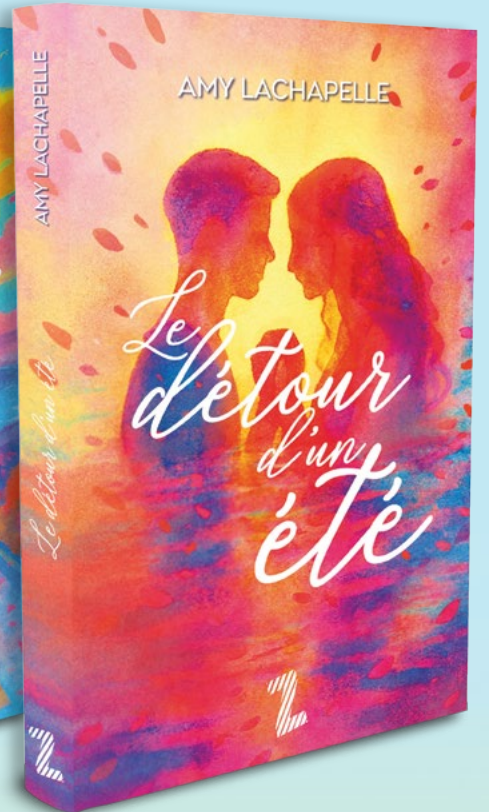
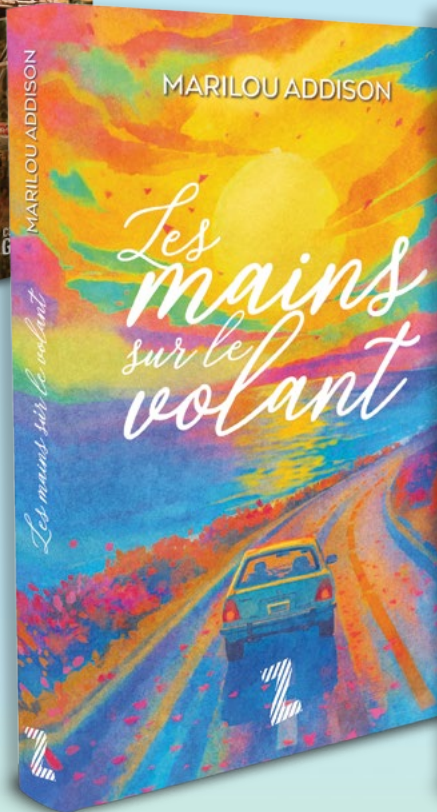
8 ans et +



10 ans et +



14 ans et +



Une entreprise
témiscamienne

En Librairie Le 25 mars

Un premier anniversaire pour le club de lecture jeunesse

Le club de lecture pour enfants de la Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda, le Club de Raoul, célèbre en mars dernier son premier anniversaire d'existence. Pour l'occasion, les enfants membres du club sont invités à l'anniversaire-surprise de Raoul, la marionnette-animatrice.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

À la suite de la période pandémique, des statistiques ont révélé qu'un désintérêt marqué des enfants pour la bibliothèque s'installait en eux. Afin de générer une motivation à lire, la Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda a créé en mars 2025 le Club de Raoul.

Cette activité réalisée dans le plaisir permet dès lors d'interpeller les enfants et de les attirer vers la bibliothèque, afin de générer un intérêt particulier envers la lecture, surtout à l'approche de la saison estivale. «On voyait souvent, au courant de l'été, ce qu'on appelle *la glissade de l'été*, c'est-à-dire la perte des acquis en lecture, qui arrivait vraiment très fort. Il y avait une grosse régression», souligne Fanny Hurtubise, agente d'animation et de projets culturels à la Ville de Rouyn-Noranda.

La marionnette Raoul, qui vivait dans un des bureaux de la bibliothèque, est née de cette démarche et avait déjà été personnifiée. «On s'est dit que c'était un excellent porte-parole ludique pour accompagner le projet.»

Projet lancé sans grande ambition, bien que l'objectif soit d'une ampleur remarquable, son succès est tangible auprès des enfants. La marionnette joue désormais un rôle comme porteur de la bibliothèque municipale. «Quand ils viennent à la bibliothèque, ils veulent le voir. Ils viennent dans sa fenêtre. Ils veulent le présenter aux autres enfants», livre Mme Hurtubise.

En chiffres, après un mois et demi d'existence, le club avait déjà recueilli plus de 200 inscriptions d'enfants. De fil en aiguille, Raoul a rejoint des enfants de CPE et s'est rendu dans certaines écoles à la rencontre de jeunes élèves. «C'est vraiment beaucoup plus gros que ce qu'on avait imaginé. Et l'enthousiasme autour de lui continue de grimper.»

Bien entendu, Raoul a des amis avec qui il vit à la bibliothèque. Chacun d'eux a des intérêts ou des défis de



Raoul en action

Photos gracieuses : Régis Marcotte

lecture bien à eux, ce qui permet aux enfants de s'identifier à un ou à l'autre. «Par exemple, Postillon (rouge) c'est la petite fille du groupe. Elle, elle est vraiment dans les albums jeunesse. Elle n'est pas encore en mode lecture. Elle préfère les livres sans textes», décrit-elle.

Il y a également Otakou (orange), avec sa personnalité joueuse, qui a une tendance plus marquée vers les jeux et les bandes dessinées. Oro (vert), un adepte des voyages, lit davantage en anglais et en espagnol. Quant à Polar (bleu), il débute en lecture, donc il lit des livres adaptés à son niveau. Dans l'année à venir, il est prévu que les amis de Raoul sortent plus et rencontrent davantage les membres du club de lecture.

L'été dernier, en juin, à l'approche de la saison estivale, une visite dans une classe de maternelle a marqué

un tournant. En posant la question «Connaissez-vous Raoul?», les intervenants ont eu la surprise de constater que la moitié des élèves étaient déjà familiers avec ce personnage, lancé à peine deux mois plus tôt. Au fil de l'été, ces enfants sont revenus en mesure d'expliquer clairement qui est Raoul, témoignant de l'impact rapide de l'initiative. «Là, on a vraiment senti qu'on venait de prendre de l'ampleur, que les enfants se sont attachés au personnage.»

L'organisation de l'anniversaire-surprise

L'événement était l'occasion de remercier les enfants qui adhèrent pleinement à l'univers de Raoul et qui en font la promotion avec enthousiasme. Au-delà de donner un nouvel élan au projet, cette initiative visait surtout à souligner l'engagement de ces jeunes, qui en parlent abondamment et en assurent, en grande partie, le rayonnement.

Le vendredi 3 avril, l'heure du conte était donnée comme à l'habitude, mais, nouveauté pour l'occasion, les enfants étaient invités à participer à la fabrication d'éléments décoratifs pour la fête surprise. Des banderoles, des chapeaux de fête, des cartes de fête, et du matériel pour tous les enfants ont été réalisés.

La grande fête

L'anniversaire de Raoul prendra la forme d'une célébration de la littérature jeunesse. La marionnette était mise en scène, de sorte qu'elle «reviendra de voyage» le 18 avril. «On invite les familles à compter de 13 h et, à 13 h 30, son avion atterrit et il va entrer dans la bibliothèque au moment où on s'attend à ce que les enfants lui crient un gros «SURPRISE».»

Les enfants seront les participants d'un événement inoubliable pour leur imaginaire. «La bibliothèque va être très, très vivante. Il va y avoir des jeux pour enfants comme si on était dans une grande fête : chaise musicale, la queue de l'âne transformée avec Raoul, la conception de marionnettes faites par eux, la prise de photos officielles. On va vraiment s'amuser, ça va être une grande fête!» conclut Mme Hurtubise.



Postillon, Raoul et Otakou, les grands amis.

Mercredi 08 avril 2026 | 15

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Olivares & Co société en nom collectif 2897 Rue Saguenay Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2H5	Addition d'une terrasse au permis de restaurant.	OLIVARES & CO 164 A Rue Perreault Est Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C4 Dossier : 1533926

Québec

Raymond Chabot Inc. Société affiliée de **Raymond Chabot Grant Thornton**
S.E.N.C.R.L.
2500, boul. Daniel-Johnson
Bureau 415
Laval (QC) H7T 2P6
Tél.: (855)724-2268
Télé.: (450)676-2202
www.raymondchabot.com

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
WIRECON AMERICAS INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Wirecon Americas inc. ayant fait affaire au 1200 Rue Mantha, Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 0G2, est survenue le 24 mars 2026, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 avril 2026, à 14 h 30, par vidéoconférence Teams. Si vous désirez joindre ladite vidéoconférence, veuillez nous en informer par courriel au : reclamation-Claims@rcgt.com.

Fait à Laval, le 27 mars 2026.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

Jean-François Cusson, CPA, PAIR, SAI
Responsable de l'actif

Babillard communautaire

LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE ROUYN-NORANDA

La Corporation Les Auxiliaires bénévoles du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda invite ses membres à son assemblée générale annuelle (AGA) le samedi 11 avril 2026 à 15h au restaurant Mikes, 4, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda. Renouvellement de votre carte de membre sur place (5\$). Confirmez votre présence à Cécile Bédard, 819 797-2199 ou cecilebedard@outlook.com.

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE NORANDA

Le Club de l'Âge d'Or de Noranda tient son brunch mensuel le dimanche 12 avril 2026 de 9h à 12h30 au coût de 15\$/adulte et de 8\$/enfant (5 à 9 ans) au 25, 7^e Rue, Rouyn-Noranda. Pour info : 819 764-3837. Un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite est disponible. Bienvenue à tous.

LE CLUB DES 50 PLUS DE LA SARRE

Le Club des 50 Plus de La Sarre invite la population à son souper Cabane à sucre le vendredi 17 avril au Centre Desjardins-Jean-Coutu (St-André) de La Sarre. Billet : 20\$/membre et 25\$/non-membre, 8\$ pour la soirée seulement. Réservez et payez avant le mardi 14 avril 16h.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DU CUIVRE DE ROUYN-NORANDA

Voyage organisé et accompagné Chaudière-Appalaches 2026. Départ du Club de l'Âge d'Or du Cuivre de Rouyn-Noranda du 14 septembre au 17 septembre 2026. Feuille disponible pour l'itinéraire et tarif au Club de l'Âge d'Or du Cuivre de Rouyn-Noranda. Si intéressé, appelez Jo Ann au 819 824-6615. Minimum 40 personnes requises.

AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE DE SANTÉ DE ROUYN-NORANDA

La Boutique Papillon, située à l'hôpital de Rouyn-Noranda, a un URGENT besoin de bénévoles. Si vous aimez le contact avec le public, si vous désirez vous rendre utile et si vous êtes disponible 4h par semaine (le matin ou l'après-midi), joignez-vous à notre équipe. Pour info : Patricia Létourneau au 819 797-4720.

LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE ROUYN-NORANDA RECHERCHE DES ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES

Profil recherché : être majeur (18 ans et +), intégrité, respect et sens éthique, leadership et esprit d'analyse, disponible pour des rencontres aux 6 semaines (relâche l'été). Atouts : comptabilité, ressources humaines, santé et services sociaux, droits, éducation. Mandat : 2 ans. 9 membres élus. Engagement bénévole enrichissant. Pour info : direction@benevolern.com.



Avis de décès

Gaston Roussel
1934-2026

C'est avec une profonde tristesse que la famille Roussel annonce le décès de

M. Gaston Roussel, survenu paisiblement à sa résidence de North Bay, le vendredi 13 février 2026, à l'âge de 91 ans.

Il était le fils de feu Léo Roussel et de feu Eva Lavallée. M Roussel laisse dans le deuil ses enfants: Lyne (Claude Rousseau) et Martin (Yuliya Dzvinkovskaya); ses petits-enfants: Maya Rousseau (Xavier Chicoine), Jérémy Rousseau (Nikita Courchesne) et Pavel; son frère Gaëtan (feu Denise Barbe), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis (es).

Outre ses parents, il fut précédé par ses frères : Roland et Rhéal (Gisèle Tessier).

Une célébration de sa vie, en présence des cendres, aura lieu à une date ultérieure.

Vos messages de condoléances peuvent être transmis à www.hillsidefuneral.ca

HILLSIDE
FUNERAL SERVICES LTD.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Boutique P.C. Laroche Inc 543 Chemin de la Baie-de-la-Mine Saint-Bruno-de-Guigues (Québec) J0Z 2G0	Un permis accessoire incluant une terrasse dans un boutique de vente de vêtements.	BOUTIQUE P.C. LAROCHELLE 19 Rue Principale Sud Saint-Bruno-de-Guigues (Québec) J0Z 2G0 Dossier : 10357970

Québec

Nomination de Michel Vaillant à la Commission permanente de la FQM

Claudie Hamelin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

La Municipalité de Notre-Dame-du-Nord a annoncé la nomination de son maire, Michel Vaillant, à la Commission permanente du développement social et communautaire, culture et démocratie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Cette commission joue un rôle stratégique dans l'analyse et la proposition d'orientations pour les municipalités, en abordant des enjeux essentiels tels que la santé, l'habitation, les services communautaires, l'éducation, la qualité de vie ainsi que la valorisation de la culture et du patrimoine. Elle vise à développer des approches innovantes tout en renforçant les gouvernances locales et nationales, et traite également des dossiers relatifs à la démocratie municipale, québécoise et fédérale.

La nomination de M. Vaillant, officialisée lors de la rencontre du Comité exécutif de la FQM tenue le 12 mars dernier, souligne l'engagement et le leadership de la municipalité ainsi que sa volonté de contribuer activement aux débats et décisions qui façonneront l'avenir de la région et du milieu municipal québécois.

«C'est avec beaucoup de fierté que je représenterai Notre-Dame-du-Nord, ainsi que l'ensemble des élus-es de la MRC de Témiscamingue, au sein de cette commission. Cet engagement me tient à cœur, car il me permettra de participer concrètement aux réflexions sur des enjeux essentiels comme la santé, l'habitation, les services communautaires,




Photo: gracieu.net - NDDN

Michel Vaillant, maire de NDDN.

l'éducation et la qualité de vie, de la petite enfance jusqu'aux aînés, sans oublier la mise en valeur de notre culture et de notre patrimoine», déclare Michel Vaillant.

La Municipalité salue cette nomination, qui permettra de porter la voix de Notre-Dame-du-Nord et de la région du Témiscamingue au cœur des instances décisionnelles de la FQM, tout en contribuant à l'avancement des priorités des collectivités locales.

 Raymond Chabot Inc. Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
2500, boul. Daniel-Johnson
Bureau 415
Laval (QC) H7T 2P6
Tél.: (855) 724-2268
Télé.: (450) 676-2202
www.raymondchabot.com

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
WIRECON AMERICAS HOLDING INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Wirecon Americas Holding inc. ayant fait affaire au 1200 Rue Mantha, Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 0G2, est survenue le 24 mars 2026, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 avril 2026, à 14 h, par vidéoconférence Teams. Si vous désirez joindre ladite vidéoconférence, veuillez nous en informer par courriel au : reclamation-Claims@rcgt.com.

Fait à Laval, le 27 mars 2026.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

Jean-François Cusson, CPA, PAIR, SAI
Responsable de l'actif

OREZONE

CASA BERARDI

NOUS RECRUTONS!

Joignez-vous à notre équipe et contribuez à notre succès.

PLUSIEURS POSTES
À COMBLER!



POSTULEZ
DÈS
MAINTENANT!



CASA BERARDI



TEMPS PLEIN



HORAIRE SELON
LES POSTES



MILIEU STIMULANT
ET DYNAMIQUE



Chez Orezone, vous évoluez dans un environnement sécuritaire, collaboratif et tourné vers la performance.

Ces postes sont ouverts autant aux hommes qu'aux femmes.

Suivez-nous!  

AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu **le lundi 13 avril 2026** à l'hôtel de ville

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2026-1431 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES N° 2023-1237 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 23 mars 2026, le conseil a adopté le règlement N° 2026-1431 modifiant le règlement relatif à la démolition d'immeubles N° 2023-1237 de la Ville de Rouyn-Noranda afin de retirer certains immeubles qui étaient assujettis au règlement par mesure transitoire.

Le règlement N° 2026-1431 est entré en vigueur le 8 avril 2026 et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 30^e jour du mois de mars 2026
et publié le 8 avril 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 27 avril 2026** à 20 heures au centre communautaire, au 6884 du boulevard Témiscamingue, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **759, boulevard de l'Université** (lot 6 709 557 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de l'agrandissement projeté d'une entrée charretière d'une largeur de 16 mètres au lieu du maximum de 12 mètres autorisé par le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre l'agrandissement d'une entrée charretière, tel que ci-dessus mentionné ainsi que son maintien pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 1^{er} jour d'avril 2026
et publié le 8 avril 2026

Angèle Tousignant, greffière

boutique
sens



BOÎTE SURPRISE

THÉMATIQUE PRINTEMPS

100% RÉGIONALE



BOÎTE À 50\$ OU À 100\$

COMMANDEZ MAINTENANT
SENSAT.CA



Les Huskies aux portes de l'élimination des Olympiques

Les Huskies de Rouyn-Noranda ont pris une sérieuse option sur leur série de premier tour face aux Olympiques de Gatineau, malgré un revers lors du quatrième match.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Lors du troisième duel disputé le 31 mars au Centre Slush Puppie, les Huskies ont signé une victoire de 6 à 5 en prolongation dans un match spectaculaire et riche en rebondissements. Après avoir dominé les deux premières rencontres de la série, la formation de Rouyn-Noranda a toutefois dû combler plusieurs retards.

Les Huskies ont ouvert la marque tôt en première période grâce à Jérémy Jarret, mais les Olympiques ont rapidement répliqué et pris les devants 2 à 1. Thomas Verdon a permis aux siens de créer l'égalité avant la fin de l'engagement. En deuxième période, Gatineau a repris l'avance, mais Rouyn-Noranda a répondu coup sur coup, notamment avec un but de Benjamin Brunelle en avantage numérique. Les deux équipes se sont échangé les buts, retraitant au vestiaire à égalité 4 à 4.

En troisième période, les Olympiques ont semblé se diriger vers une première victoire lorsque Dylan Allie a inscrit son deuxième but du match pour faire 5 à 4. Toutefois, avec moins de deux minutes à jouer et le gardien retiré, Eliot Ogonowski a nivelé la marque, forçant la tenue d'une prolongation.

Après avoir résisté à un jeu de puissance des Huskies en début de période supplémentaire, les Olympiques ont

finalement cédé à 19 min 33 s, lorsque Thomas Verdon a complété une échappée pour offrir la victoire aux siens. Avec ce gain, Rouyn-Noranda prenait alors les devants 3 à 0 dans la série.

Le lendemain, les Olympiques ont évité l'élimination en l'emportant 3 à 2 lors du quatrième match, toujours à Gatineau. Dylan Allie a poursuivi sur sa lancée en ouvrant la marque dès les premières minutes de jeu. Les Huskies ont toutefois répliqué en fin de première période grâce à Eliot Ogonowski.

En deuxième période, Allie a redonné l'avance aux siens avec son deuxième but du match, mais Charles Laforest a rapidement nivelé le pointage. Les Huskies ont dominé au chapitre des tirs dans cet engagement, sans toutefois réussir à prendre les devants.

C'est finalement en troisième période que les Olympiques ont fait la différence. Simon-Xavier Cyr a inscrit le but gagnant à mi-chemin de l'engagement, déjouant Samuel Meloche d'un tir précis dans la lucarne. Malgré une tentative en fin de match avec un attaquant supplémentaire, les Huskies n'ont pu créer l'égalité.

Cette victoire permettait aux Olympiques de prolonger la série, désormais menée 3 à 1 par les Huskies, et de forcer la tenue d'un cinquième match à Rouyn-Noranda le vendredi 3 avril. Au moment de mettre sous presse, l'issue du cinquième affrontement demeurait inconnue.



Photo gracieuseté Dominic Charette



Photo gracieuseté

L'équipe du Filon d'Amos a remporté une médaille d'argent.

Une compétition régionale de cheerleading

Le dernier week-end de mars avait lieu une compétition régionale d'Arctic Cheerleading. Plusieurs équipes de la région étaient sur place et ce fut une journée remplie d'énergie, de passion et d'esprit d'équipe. Voici les équipes qui se sont démarquées selon les juges :

- Meilleurs stunts : Thunder
- Plus belle attitude : Filon
- Meilleure danse : Lightning
- Équipe la plus souriante : Hurricane
- Plus bel esprit d'équipe : Black Ice
- Plus beaux stunts : Crystal
- Meilleure pyramide : ICY Rush
- Meilleure coordination dans les déplacements : Frostfire
- Chorégraphie la plus entraînante : Snowstorm
- Coup de cœur scolaire : Lightning
- Coup de cœur civil : Crystal

Mercredi 08 avril 2026 | 19

LE CITOYEN
ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST

65, Perreault Est
Rouyn-Noranda, Qc J9X 3C1
1.888.767.7156
www.journalcitoyen.com

Canada
Initiative de journalisme local
Local Journalism Initiative

Ensemble en Abitibi-Témiscamingue!

Publié par Le Reflet témiscamien inc.
Impression : Transcontinental inc
Distribution : Messagerie Dynamiques
Plus de 90 points de dépôt

Karen Lachapelle
Amy Lachapelle
Micael Caron

Ricardo Jr Emmanuel
Mylène Falardeau
Daisy-Anne Gagné
Aline Gélinas

Claudie Hamelin
François Hénault
Christine Morasse
Audrey Pelchat

Joanie Dion
Joanie Duval
Samuel Larochelle
Dominique Roy

Le Reflet témiscamien inc. reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada, qui lui est accordée par l'entremise de Patrimoine Canada et de l'Initiative de journalisme local, pour l'appuyer dans ses activités journalistiques.

Liquidateur : bien se préparer à régler une succession.

Dans une vie, on assume différents rôles, que l'on soit parent, conjoint, entrepreneur ou proche aidant. Il arrive toutefois qu'on se voit confier une responsabilité à laquelle on ne s'attend pas : celle de liquidateur d'une succession. Souvent, cette responsabilité survient dans un moment chargé d'émotions. Pourtant, une question s'impose. Savez-vous réellement ce qu'implique être liquidateur ?

Un rôle qui se prépare

Comprendre ses obligations, connaître les étapes et respecter les délais prévus par la loi est essentiel. Le règlement d'une succession peut s'échelonner sur plusieurs mois, selon sa complexité. Dans ce processus, le notaire agit comme un véritable facilitateur : il clarifie les démarches et aide à s'assurer que tout se déroule conformément à la loi et aux volontés du défunt.

Comme les agendas des notaires sont souvent bien remplis, il est préférable de prévoir un certain délai pour obtenir un rendez-vous. Arriver préparé à la rencontre avec le notaire permet d'aller droit au but et d'éviter des erreurs pouvant entraîner retards ou responsabilités personnelles.

Les étapes d'une liquidation

1 L'inventaire : une étape incontournable

En principe, le liquidateur dispose de six mois pour faire l'inventaire des biens, de l'argent et des dettes du défunt. Cet inventaire est obligatoire puisqu'il permet aux héritiers de connaître la valeur réelle de la succession et de décider s'ils souhaitent l'accepter ou y renoncer. En cas de renonciation : elle est obligatoirement faite par acte notarié ou déclaration judiciaire.

2 Les impôts et les certificats fiscaux

Le liquidateur doit produire les déclarations de revenus du défunt et de la succession s'il y a lieu. Une fois les impôts payés, le liquidateur demandera le certificat autorisant la distribution (prov.) et le certificat de décharge (féd.). Ces certificats protègent le liquidateur contre toute responsabilité personnelle liée aux dettes fiscales.

3 La remise des biens aux héritiers

- Réduire l'impôt payable au décès.
- Planifier le transfert de certains produits d'épargne (REER, CELI).
- Encadrer la gestion de l'héritage d'enfants mineurs.

Chaque succession est unique.
Les conseils du notaire le sont aussi.

Comment bien vous préparer

À avoir en main

- Testament et ses modifications.
- Acte ou certificat de décès.
- Documents d'état civil du défunt.
- Relevés bancaires, placements et informations sur les biens.
- Toute information demandée par votre notaire.

À réfléchir avant la rencontre

- Acceptez-vous votre rôle de liquidateur ?
- Avez-vous obtenu les certificats de recherche testamentaire afin de vérifier qu'il s'agit bien du dernier testament signé par le défunt ?
- Tous les héritiers ont-ils été identifiés et avisés ?
- Les biens sont-ils protégés ?
- Des réclamations du conjoint ou des enfants sont-elles possibles ?

Déconstruire les mythes

« Combien de temps prend une succession ? Ça fait deux ans que mon oncle est décédé. »



Les délais varient selon la complexité de la succession, incluant l'importance du patrimoine, les démarches fiscales à effectuer ou les possibles conflits familiaux.

« Ma sœur est liquidatrice et ne veut pas me donner d'information. »



Bien qu'il doive agir avec transparence et rendre compte de son administration aux moments prévus par la loi, le liquidateur n'est pas tenu de répondre immédiatement aux demandes d'un héritier.

« Le notaire engagé ne veut pas me parler. Est-ce normal ? »



Le notaire est mandaté par le liquidateur pour des tâches précises. Selon l'étendue du mandat, la communication avec les héritiers peut ne pas en faire partie.



Le droit de prévoir.

Consultez nos aide-mémoires :
cnq.org/le-droit-de-prevoir



Chambre
des notaires